

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 septembre 2025 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Yvan Côté, Maire  
M. Michel Cordeau, conseiller  
M. Steeve Gauthier, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Yvan Duval, conseiller  
Mme Jocelyne Boivin, conseillère  
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller  
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 août 2025 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Avis de motion du 1<sup>er</sup> projet de Règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles ;
10. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de Règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles ;
11. Définir la date de l'assemblée de consultation publique afin de présenter le projet de règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles;
12. Adoption de la résolution confirmant l'achat de la Chapelle ;
13. Autres sujets ;
  - 13.1- Dépôt du rapport d'Alice Gagné concernant l'analyse sur Club nautique Saint-Louis ;
  - 13.2- Modification de la date du prochain conseil, passant du 20 octobre au 1<sup>er</sup> octobre ;
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.- Présence et vérification du quorum**

---

Tous les membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

### **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-25-09-15-01 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 25 août 2025**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-25-09-15-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 25 août 2025 tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Acceptation des listes et rapports mensuels**

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2025 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2025 ;

**CA-25-09-15-03 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'août 2025 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **6.- Certificats de crédits disponibles**

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de septembre 2025.

**CA-25-09-15-04 Sur proposition de Yvan Duval faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

### **7.- Rapport du service d'urbanisme**

Le greffier-trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'août 2025.

---

**CA-25-09-15-05** Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois d'août.

**ADOPTÉ**

**8.- Rapport du directeur général**

Le directeur général dépose son rapport.

**CA-25-09-15-06** Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport du directeur général.

**ADOPTÉ**

**9. - Avis de motion du 1<sup>er</sup> projet de Règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles**

**AVIS DE MOTION** est par les présentes donné par Michel Cordeau qu'au cours de la séance de ce Conseil un projet de règlement 2025-308 sera présenté relatif à la démolition d'immeubles.

Le Maire, M. Yvan Côté, dépose le 1<sup>er</sup> projet de Règlement numéro 2025-308.

Il demande une dispense de lecture de ce projet de règlement, une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le 1er projet de règlement 2025-308 et renoncent à sa lecture.

**ADOPTÉ**

**10. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de Règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles**

Le Maire, M. Yvan Côté, soumet pour adoption le 1<sup>er</sup> projet de Règlement numéro 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles.

Une demande de dispense de lecture de ce 1<sup>er</sup> projet de règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2025-308 et renoncent à sa lecture.

**CA-25-09-15-07** Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles.

**11 - Définir la date de l'assemblée de consultation publique afin de présenter le projet de règlement 2025-308 relatif à la démolition d'immeubles ;**

CONSIDÉRANT qu'au cours de cette séance un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement (2025-308), relatif à la démolition d'immeubles a été déposé ;

CONSIDÉRANT que celui-ci doit être présenté et expliqué lors d'une séance publique de consultation ;

**CA-25-09-15-08 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil détermine que l'assemblée de consultation publique aura lieu le 22 octobre à 19h00 à la mairie de la ville et donne instructions au greffier-trésorier de transmettre un avis public de la tenue de cette assemblée dans les délais prescrits.**

**12- Adoption de la résolution confirmant l'achat de la Chapelle ;**

CONSIDÉRANT que la ville est intéressée de faire l'acquisition de la Chapelle ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des négociations avec la Paroisse de la Transfiguration-du-Seigneur, gestionnaire de la Chapelle ;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre les deux parties ;

CONSIDÉRANT que le prix d'achat est de 45 000\$ et qu'il est prévu dans le budget 2025 ;

CONSIDÉRANT que la Chapelle est présentement sur la liste des immeubles à potentiel patrimonial à retenir dans l'inventaire qui doit être mis à jour en 2026 par la MRC de la Jacques-Cartier ;

**CA-25-09-15-09 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de confirmer l'offre d'achat de la Chapelle au montant de 45 000\$, conditionnelle à ce que celle-ci ne soit pas retenue dans l'inventaire du patrimoine immobilier régional à adopter d'ici le 1 avril 2026 par la MRC de la Jacques-Cartier.**

---

### **13. - Autres sujets**

#### **13.1 - Dépôt du rapport d'Alice Gagné concernant l'analyse sur Club nautique Saint-Louis ;**

Mme Alice Gagné dépose son rapport sur l'analyse du Club nautique Saint-Louis.

#### **13.2 - Modification de la date du prochain conseil, passant du 20 octobre au 1<sup>er</sup> octobre ;**

CONDIDÉRANT qu'il y aura des élections municipales le 2 novembre prochain ;

CONSIDÉRANT que le conseil ne peut siéger le mois avant les élections ;

**CA-25-09-15-10 Sur proposition de Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte la modification de la date du prochain conseil, passant du 20 octobre au 1<sup>er</sup> octobre.**

### **14. Période de questions**

Pas de question

### **15- Levée de la séance**

La séance est levée

**CA-25-09-15-11 Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h05.**

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
**Maire**

---

**Luc Harvey**  
**Greffier-trésorier**